

l'Ecuellois

Bulletin d'Informations de la Municipalité et des Associations représentatives

N° 8

JANVIER 2002

Edito

C'est avec sérieux, disponibilité, réflexion et une grande détermination que la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail pour que vous, Ecuelloises et Ecuellois, soyez bien dans votre commune.

Les travaux engagés lors du précédent mandat continuent en attendant que puissent se réaliser ceux de vos nouveaux Conseillers.

Après ces fêtes de Noël qui, je pense, se sont passées en famille, et celles du Nouvel An qui ont dû se faire entre amis, j'aurai une pensée pour toutes les personnes seules ou dans la peine et à toutes celles dont les problèmes de santé ont empêché de faire la fête.

A l'aube de cette nouvelle année, permettez-moi de vous souhaiter, à toutes et à tous, une bonne et heureuse année et surtout, une excellente santé !

J'espère que ces vœux se réaliseront car, ne nous dit-on pas, depuis quelques temps, que nous venons d'entrer dans les ..." Jours Euros" !

Jacques MARECHAL
Maire



BONNE ANNEE 2002...

2002 sera l'année où la commune verra se terminer les principaux travaux démarrés en 2001 :

- le RD 218
- l'extension du groupe scolaire de Ravanne.

2002 coïncidera aussi avec la fin du contrat triennal de voirie engagé par l'équipe municipale précédente (réfection de la rue du Paradis).

2002 s'annonce aussi comme l'année du début d'une "longue saga" concernant l'entretien, la rénovation et la modernisation du patrimoine et des bâtiments communaux ; les commissions municipales auront à élaborer leurs programmes pluriannuels de travaux à mener pour les années à venir.

2002 sera aussi l'année de l'élection présidentielle et des législatives (voir ci après)...

Donc 2002, une année charnière.

Mais, avant toute chose, la Commission "Information et Communication" ainsi que toute l'équipe municipale, vous adressent, à toutes et à tous, leurs meilleurs Vœux de santé, bonheur et prospérité à Ecuellas.

CALENDRIER DE L' ELECTION PRESIDENTIELLE ET DES ELECTIONS LEGISLATIVES (COMMUNIQUE)

Le ministre de l'intérieur a présenté une communication sur la date de l'élection présidentielle et des élections législatives de 2002.

Aux termes de l'article 7 de la Constitution, l'élection du Président de la République doit avoir lieu vingt jours au moins et trente-cinq jours au plus avant l'expiration des pouvoirs du Président en exercice.

Le choix des dates doit aussi prendre en compte le calendrier des congés scolaires de printemps.

Le calendrier des élections législatives doit, de son côté, être établi en tirant les conséquences de la loi organique n° 2001-419 du 15 mai 2001, qui a fixé au troisième mardi de juin (c'est-à-dire, en 2002, au 18 juin) la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale. Il convient également de veiller à éviter toute interférence dans l'organisation des deux scrutins présidentiel et législatif.

En conséquence, l'élection du Président de la République aura lieu les dimanches 21 avril et 5 mai et les élections législatives se dérouleront les dimanches 9 et 16 juin.

Ce calendrier implique que soit publié le 14 mars, après consultation du Conseil Constitutionnel, le décret en Conseil des Ministres portant convocation des électeurs pour l'élection du Président de la République, dont la campagne électorale officielle s'ouvrira le 5 avril pour le 1er tour et s'achèvera le 19 avril.

L'EURO

Taux de conversion officiel :
1 euro = 6,55957 Francs.

Rappel des dates des prochaines échéances liées à la transposition :

- 1^{er} janvier : Fin de l'utilisation des chèquiers en francs (seuls les chèques établis en francs avant le 31 décembre 2001 pourront être traités s'ils sont présentés avant le 31 décembre 2002)
Billets dans les distributeurs en euros
- 17 février 2002 à minuit : Arrêt de l'utilisation des pièces en francs
- En mars, la déclaration des revenus 2001 se fera en euros

Quelques autres repères, par exemple, les plafonds des livrets d'épargne :

Livret A : 15 300 €
Livret "Jeunes" : 1 600 €
CODEVI : 4 600 €

Pour les autres seuils se renseigner auprès du conseiller financier de votre agence bancaire ou postale.

Pour toute information sur l'euro :

Téléphone : **0800 01 2002** N° vert (gratuit)
Minitel : **3615 euro2002** (0,37Fttc la mn)
Internet : **www.euro.gouv.fr** (prix d'1 com. tél.).

DES NOUVELLES DU ~~DISTRICT~~ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE MORET SUR LOING

Le District de Moret sur Loing n'existe plus depuis le 1^{er} janvier 2002.

Dorénavant "La Communauté de Communes de la Région de Moret sur Loing" le remplacera. Le périmètre de cette nouvelle Communauté comprend les territoires de : Ecuelles, Episy, Montarlot, Moret sur Loing, Saint Mammès, Thomery, Veneux les Sablons Vernou la Celle sur Seine, Villecerf, Villemer et Ville Saint Jacques.

Son siège est fixé à l'Hôtel de la Communauté de Communes, sis 23 rue du Pavé Neuf à Moret sur Loing.

La représentation des Communes membres au sein du Conseil Communautaire est paritaire, chacune étant représentée par 3 délégués.

Le bureau est composé d'un Président issu de l'une des communes et de vice-Présidents issus de chacune des autres communes membres.

Ce sont les Maires de toutes les communes membres qui forment le bureau. M. Septiers, Maire de Moret, en est le Président.

Les Brèves

RD 218

Les travaux reprendront mi janvier avec la fin de la pose des bordures de trottoirs, la réfection du tapis de la chaussée, la mise en place de l'éclairage public, la réfection des trottoirs et les aménagements paysagers.

Encore quelques moments de patience et Ecuelles retrouvera une route digne de ce nom !

DATES A RETENIR :

ÉCOLES - "samedi libéré" :

les samedis 19 janvier, 2 février et 16 février.

COMITE DES FETES : samedi 16 février, soirée de la Saint-Valentin avec repas dansant. Renseignement et inscription auprès de Mme KOCH tél. 01 60 70 24 25 ou Mme DESPREZ tél. 01 60 70 36 53.

ÉCOLES : Vacances scolaires d'hiver, du samedi 16 février 2002 au lundi 4 mars 2002

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Source : <http://www.education.gouv.fr>

Infos pratiques :

Téléphone Mairie : 01 60 70 55 04

Accueil téléphonique :

Lundi :	de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Mardi au Vendredi :	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Samedi :	de 10h00 à 12h00.

Horaire ouverture au public de la Mairie :

Lundi au jeudi :	de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30
Vendredi :	de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
Samedi :	de 10h00 à 12h00, uniquement pour l'état civil.

ENLEVEMENT "ENCOMBRANTS" (1m³ par foyer)

Vendredi 18 janvier.

Nous vous rappelons que vos "encombrants" doivent être déposés sur le trottoir la veille du jour de l'enlèvement et ne doivent pas rester sur le trottoir s'ils ont été déposés trop tard comme ce tas de déchets et autre appareil électroménager, rue G. Villette !

Prochain enlèvement : vendredi 15 février

COLLECTE DES DECHETS TOXIQUES (Kangourou)

Samedi 26 janvier de 16h00 à 18h30,
rue G. Villette, parking face à la salle J. Mermoz

Prochaine collecte : samedi 23 février

<http://www.mairie-ecuelles.fr>

Un site Internet pour notre commune : ça y est !

SON ADRESSE ?

<http://www.mairie-ecuelles.fr>

Le nom est réservé et actuellement ce site se structure ; il n'est pas encore disponible mais nous vous communiquons, en "avant première", page 4, la page d'accueil.

Ainsi, vous pourrez retrouver "en ligne", dans un premier temps :

- votre "Ecuellois", des articles du "Place publique",
- les comptes-rendus du Conseil municipal,
- de nombreux renseignements administratifs (ouverture mairie, les documents à fournir pour chaque type de démarche, des infos pratiques sur les écoles, l'accueil des enfants, etc.
- des liens utiles avec les associations de la commune et les sites des communes voisines,
- la présentation de la commune avec plan et nom des rues ainsi le circuit "découverte" qui se met en place,
- l'équipe municipale avec les représentants dans les différentes commissions, etc.

ALORS, QUAND SON OUVERTURE AU PUBLIC ?

Dès que possible ! C'est plutôt une réponse de "Gascon" mais il faut laisser le temps de lui donner corps, de le structurer pour apporter autant de renseignements qui faciliteront votre quotidien.

Nous vous demanderons toute votre indulgence pour les éventuelles "erreurs de jeunesse" mais sachez que votre avis nous intéressera et vous pourrez communiquer avec la municipalité via les "boîtes aux lettres électroniques" qui seront mises, à terme, à votre disposition. Ainsi, le Maire, les Adjoints, les Commissions associés aux différents services municipaux posséderont leur propre messagerie.

ET CEUX QUI N'ONT PAS INTERNET ?

Les moyens de communication actuels (l'Ecuellois, Place Publique, les panneaux d'affichage, etc.) existeront toujours, voire, seront complétés par un guide communal qui sera certainement édité durant le deuxième semestre.

Et, bien sûr, Sandrine et Véronique auront toujours le plaisir de vous accueillir en Mairie pour vous renseigner...

Maquette de la page d'accueil du site : "http://www.mairie-écuelles.fr"



[Accueil](#)

[Place Publique](#)

[Vie pratique](#)

[Liens](#)

[La commune](#)

[Équipe municipale](#)

[Nous écrire](#)

Bienvenue à Ecuelles (Seine-et-Marne)

site officiel de la municipalité





[Place Publique / L'Écuellois en ligne / Conseils municipaux](#)
 Consultation et téléchargement des bulletins municipaux, compte-rendus des conseils municipaux

[Renseignements administratifs, vie pratique](#)
 Services municipaux, horaires, écoles maternelles et primaires

[Liens utiles \(associations, collectivités locales\)](#)
 Accès aux sites locaux des associations de la communes, aux sites des communes voisines, ...

[Présentation de la commune](#)
 Historique de la commune, informations touristiques, activités économiques et industrielles

[Présentation de l'équipe municipale](#)
 Présentation des conseillers municipaux élus en mars 2001, répartition des commissions

QUALITE DE L'ÉCUELLOIS :

Un incident survenu lors du tirage du dernier "Écuellois" à rendu illisible le tableau sur l'euro que nous avons inséré. Nous vous le reproduisons et vous présentons nos excuses pour cette qualité dégradée.

Prochainement, un nouveau photocopieur directement connecté sur le réseau informatique de la mairie devrait permettre d'éditer des documents de meilleure qualité.

euro	0,01	0,02	0,05	0,10
FRANC	0,07 F	0,13 F	0,33 F	0,66 F
0,15	0,20	0,40	0,50	1
0,98 F	1,31 F	2,62 F	3,28 F	6,56 F
2	3	4	5	6
13,12 F	19,68 F	26,24 F	32,80 F	39,36 F
7	8	9	10	20
45,92 F	52,48 F	59,04 F	65,60 F	131,19 F
30	40	50	60	70
196,79 F	262,38 F	327,98 F	393,57 F	459,17 F
80	90	100	200	500
524,77 F	590,36 F	655,96 F	1311,91 F	3279,79 F



Place publique - L'Écuellois

Conception et réalisation : Commission "Information et Communication"
 Directeur de publication : J. MARECHAL - Impression : Mairie

8 pièces de 1 cent (ou centime) à 2 euros

I



7 billets de 5 à 500 euros